

LE MAGAZINE DE LA
COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DES 2 BAIES
EN MONTREUILLOIS

N°10 Juin 2023

Agglo infos

L'EAU un bien précieux à préserver



UN GRAND CHANTIER
AU CHAMP GRETZ



ÉVOLUTION
POUR LES TRANSPORTS



SUR UN AIR DE
VACANCES

CA2BM
ggglomération
2 Baies en Montreuillois

Le magazine de la
Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

- 03 L'édito du Président
- 04 Les budgets 2023
- 06 L'Agglo en flash
- 07 Guichet Unique de l'Habitat
- 08 ADS : 3 lettres à comprendre
- 09 Un label pour bien manger
- 12 Le réseau de transports évolue
- 15 Pour une eau de meilleure qualité
- 16 Astuces pour réduire nos déchets
- 17 Pour garder les pieds au sec
- 19 Des piscines en chantier
- 20 Des idées pour cet été
- 22 Au fil des pages
- 24 Contacts



■ 06 Flash

Des communes
toujours soutenues



■ 10 Développement économique

Des aides
pour les entreprises



■ 22 Culture

Des livres en été



Bruno Cousein, Président
de la Communauté d'Agglomération
des 2 Baies en Montreuillois

« 43 créations d'entreprises soutenues entre 2019 et 2022 »

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois est très investie en matière de développement économique. Pourriez-vous donner des exemples concrets ?

Notre agglomération soutient activement les créateurs et les repreneurs d'entreprise par divers leviers : le dispositif « J'entreprends en CA2BM » qui vise à attribuer des aides financières ; la location de locaux comme des bureaux à la Maison des Entreprises ou de cellules artisanales au Champ Gretz ; la commercialisation de parcelles sur nos zones d'activités sans oublier l'ensemble de l'accompagnement du tissu économique sur la thématique du numérique.

Concrètement, combien de création ou de reprise d'entreprises ont pu être accompagnées par la CA2BM ?

Dans le cadre du dispositif « J'entreprends en CA2BM », sur la période 2019-2022, ce sont 43 créateurs ou repreneurs qui ont été soutenus par l'agglomération. Cette aide a souvent un effet levier qui permet d'obtenir d'autres financements et, ainsi, permettre la réalisation des projets. Nous sommes également fiers d'avoir pu accompagner le projet d'installation du siège d'Intech sur la ZAC du Champ Gretz, l'un des leaders mondiaux dans la fabrication d'instruments de chirurgie orthopédique. En pérennisant son siège social sur notre territoire et en investissant 17 millions d'euros, cette entreprise marque son ancrage territorial et sa volonté de poursuivre son développement en embauchant plusieurs dizaines de personnes supplémentaires.

Autre thématique : la mobilité. Quelles nouveautés portées par la Communauté d'Agglomération en ce domaine ?

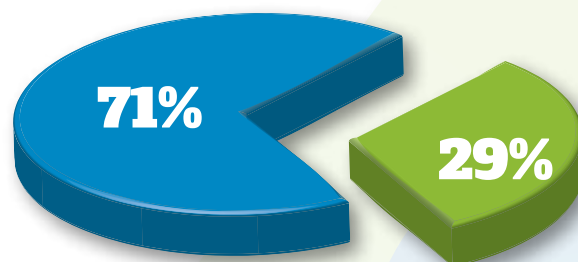
Dans le domaine des mobilités douces, le tronçon de l'Eurovéloroute-V4 entre Groffliers et Conchil-le-Temple vient de s'achever. Cet aménagement permet désormais de relier la Somme à Merlimont. Comme annoncé, c'est la portion entre Merlimont et Cucq qui sera la prochaine étape du développement de l'Eurovéloroute pour laquelle l'agglomération est compétente. On peut également se satisfaire que deux aires de covoiturages soient désormais disponibles à proximité des accès autoroutiers, l'une à Étaples-sur-Mer et l'autre à Wailly-Beaucamp. Côté transports en commun et notamment lignes interurbaines, dont nous exerçons la compétence depuis septembre 2021, nous apportons de nombreuses modifications suite aux remarques et remontées de nos usagers. C'est ainsi que l'interconnexion train-bus sera mieux assurée ou que certaines lignes seront renforcées. Afin de maîtriser les coûts et au regard de la très faible fréquentation, la ligne 3 et la ligne sur rendez-vous sont supprimées. Nous renforçons ainsi l'offre de mobilité sollicitée par les usagers tout en maîtrisant les coûts et en maintenant un tarif attractif, à savoir 1€ le trajet.

Parmi l'actualité nationale, le sujet de l'eau revêt un caractère majeur des années à venir, tant pour la quantité que pour la qualité. Au niveau de la CA2BM, cette problématique majeure est-elle prise en considération ?

Nous avons pris la compétence eau potable en 2018 et fusionné 17 opérateurs locaux de l'eau afin de mener une politique globale en matière d'eau potable, en lien avec l'Agence de l'Eau Artois-Picardie. C'est ainsi que nous avons déjà porté de nombreux travaux d'interconnexions des réseaux afin de garantir l'approvisionnement en toutes circonstances mais également porté des investissements pour améliorer les rendements et lutter contre les fuites (changements de canalisations et de branchements, travaux sur les châteaux d'eau...) Il y a quelques semaines les travaux de construction d'une usine de dénitrification a démarré à Rang-du-Fliers, travaux visant à assurer la fourniture d'une eau potable d'excellente qualité. Ce sont 5 millions d'euros qui seront investis dans ce projet, preuve de l'implication de la CA2BM en la matière.

Un budget de 163 865 013€

Le budget de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a été voté le 13 avril 2023.



Le budget primitif principal s'élève à 90 185 399€

- 63 596 103€ en section de fonctionnement
- 26 589 296€ en section d'investissement



Assainissement non collectif

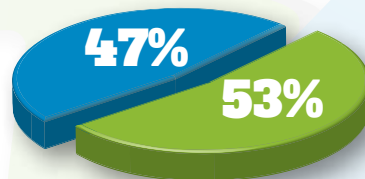
Le budget primitif Assainissement Non Collectif s'élève à 510 295€



Assainissement collectif

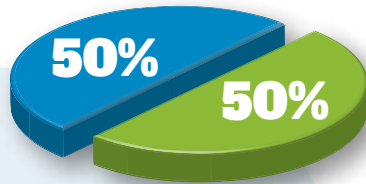
Le budget primitif Assainissement Collectif s'élève à 21 670 208€

- 10 165 780€ en section d'exploitation
- 11 504 428€ en section d'investissement



LES PRINCIPALES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

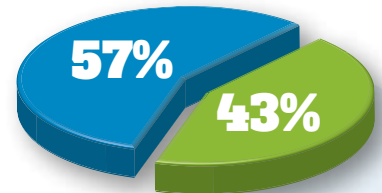
- Enveloppe fonds de concours 2023-2025..... 1 000 000€
- Travaux au Centre Technique Intercommunal (panneaux photovoltaïques, magasin, etc.)..... 450 000€
- OPAH (opérations programmées d'amélioration de l'habitat)..... 150 000€
- Subventions complémentaires au titre de l'amélioration de l'habitat pour les particuliers.....67 000€
- Dispositif d'aide au ravalement de façade.....52 500€
- Régime des aides directes aux entreprises..... 150 000€
- Travaux d'aménagement de la gendarmerie d'Écuire..... 200 000€
- Défense incendie..... 265 000€
- Réfection de la salle de tennis..... 610 000€
- Réfection de la piscine de Berck..... 1 300 000€
- Réhabilitation de la piscine d'Étaples..... 370 000€
- Chantier remparts de Montreuil-sur-Mer..... 228 000€
- Pôle d'échange de Montreuil-sur-Mer..... 120 000€
- Eurovéloroute Conchil – Waben – Groffliers.....50 000€



Eau potable

Le budget primitif Eau Potable s'élève à 13 575 413,75€

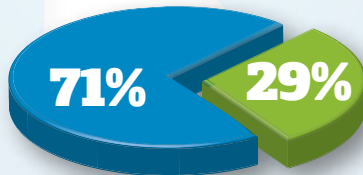
- 6 826 460€ en section d'exploitation
- 7 088 372€ en section d'investissement



Immobilier d'entreprise

Le budget primitif Immobilier d'Entreprise s'élève à 1 547 857€

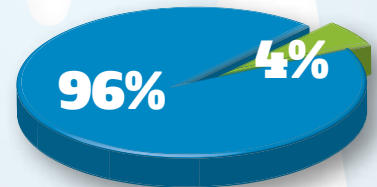
- 876 919€ en section de fonctionnement
- 670 937€ en section d'investissement



Collecte et Valorisation des Déchets

Le budget primitif Collecte et Valorisation des Déchets s'élève à 30 303 511€

- 21 393 929€ en section de fonctionnement
- 8 909 583€ en section d'investissement



Transport

Le budget primitif Transport s'élève à 6 072 330€

- 5 823 384€ en section de fonctionnement
- 248 946€ en section d'investissement

5

| | |
|--|------------|
| ■ Travaux eaux pluviales..... | 1 000 000€ |
| ■ PLUI – RLPI – PLU communaux..... | 544 000€ |
| ■ Plan de gestion du trait de côte de Berck-sur-Mer à Camiers..... | 500 000€ |
| ■ Aménagement et restauration des bassins de rétention | 500 000€ |
| ■ Défense contre la mer – PAPI BSA..... | 2 565 000€ |
| ■ Lutte contre les inondations – dont PAPI Canche | 510 000€ |

À SAVOIR

0% d'augmentation des taux des taxes locales et de la Taxe d'Enlèvement Ordures Ménagères (TEOM)

- Cotisation Foncière des Entreprises: 26,49%
- Taxe foncière sur les propriétés bâties: 1,21%
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties: 2,63%



TOUJOURS AUX CÔTÉS DES COMMUNES

En ce début d'année 2023, les élus de la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois ont reconduit le dispositif d'attribution de fonds de concours aux 46 communes membres. Une enveloppe de 1,5 millions d'euros a ainsi été votée pour la période d'avril 2023 à mars 2024. Chaque commune pourra ainsi bénéficier d'une aide financière de la CA2BM pour ses projets d'investissements en matière de travaux de voiries, de bâtiments et de mise aux normes. Il faut souligner que la CA2BM est

LE CHIFFRE

184

le nombre de dossiers communaux qui ont bénéficié d'un fonds de concours depuis le renouvellement de l'assemblée intercommunale en juillet 2020.

6

l'une des seules intercommunalités du département à aider ses communes avec ce dispositif.

ÉCRIRE LE TERRITOIRE DE DEMAIN



La CA2BM et ses 46 communes se sont lancées dans l'élaboration du « Projet de Territoire », véritable feuille de route des politiques publiques territoriales pour les prochaines années. C'est dans ce cadre que s'est tenu, le 2 mars 2023 au Cinos de

Berck, un forum qui a rassemblé élus, agents des collectivités, acteurs institutionnels, économiques et associatifs pour évoquer les grands enjeux et défis du territoire de la CA2BM demain. Cent quarante participants ont ainsi débattu, échangé et apporté leurs idées sur l'ensemble des compétences de la CA2BM : l'aménagement du territoire, les mobilités, l'environnement, le logement, le développement économique et social, etc. Cet événement marque une étape importante dans la volonté d'une construction collective du projet de territoire. Les propositions vont être en effet produites de manière collaborative avec l'ensemble des acteurs du territoire et soumises à l'approbation des habitants dans une phase de concertation à venir à partir de l'automne.

EN BREF

Ça roule !



Le tronçon de la Vélomaritime entre Groffliers et Conchil-le-Temple est désormais opérationnel pour le plus grand bonheur des cyclistes mais aussi des promeneurs. Une piste cyclable d'une longueur de 4,5 kilomètres qui a bénéficié d'une technique nouvelle avec 1,4 kilomètre réalisé en béton coquillé (intégrant les déchets de coquilles saint-jacques de notre territoire). Une première en France. Ce projet est soutenu financièrement par le programme européen Interreg V. Il regroupe sept partenaires l'école d'ingénieur de Caen (Builders For society), la société Eqiom Bétons, la Communauté d'Agglomérations des 2 Baies en Montreuillois (CA2BM), l'Université East Anglia, l'Université du Lancashire et le Golfe du Morbihan Vannes Agglomérations (GMVA).



Suivez l'actualité économique de la CA2BM...



Abonnez-vous à notre newsletter économique !

DES PERMANENCES POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS

Vous êtes propriétaires ou locataires de votre logement ? Vous envisagez de faire des travaux de rénovation, d'isolation ou encore connaître vos droits ? Le Guichet Unique de l'Habitat de la CA2BM est la bonne adresse pour obtenir des réponses par le biais des différentes permanences tenues chaque semaine.



L'ADIL pour vous informer sur vos droits

L'Agence Départementale d'Information au Logement conseille et informe les habitants dans le domaine juridique, financier ou fiscal en rapport avec l'habitat, sur les aides financières et apporte son expertise dans le domaine de l'habitat indigne. L'ADIL peut vous conseiller également sur les rapports locatifs, sur les copropriétés, les droits et devoirs des locataires et des propriétaires, les expulsions locatives, l'accession à la propriété et le financement etc.

Sophie Plancke reçoit sur rendez-vous au 03 59 61 62 59 :

- au Guichet Unique de l'Habitat à Écuire (685 route de Paris) le troisième mercredi du mois ;
- au Point Justice de Berck-sur-Mer (Cottage des Dunes) le premier mercredi du mois ;
- au Point Justice d'Étaples-sur-Mer (rue de la Pierre Trouée).

Le conseil technique pour maîtriser les dépenses d'énergie avec Espace Conseil France Renov



Cédric Delattre (*en photo*) et son collègue Clément Ducrocq vous recevront pour vous informer sur les solutions techniques de maîtrise des dépenses énergétiques, sur l'énergie en général, la qualité dans la construction, les différents dispositifs financiers ; et pour conseiller les particuliers sur les aides financières liées aux travaux de rénovation (notamment celles de l'ANAH, MaPrimeRénov). Ils ont également un programme annuel d'animations sur le territoire (conférences, visites, formation, etc.). Programme à suivre prochainement. À noter que cette permanence est un conseil gratuit et neutre.

Espace Conseil France Renov' (Association À Petit Pas) reçoit sur rendez-vous au 03 21 41 70 07 :

- au service Urbanisme à Écuire (685 rue de Paris) le deuxième mercredi du mois ;
- au Service des eaux/ADS à Berck-sur-Mer (459 rue de l'Impératrice) le quatrième mercredi du mois ;
- au PAD à Étaples-sur-Mer (local Regain, rue neuve) le premier mercredi du mois l'après-midi.



Comment améliorer son habitat ?

La Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois a lancé un dispositif visant la réhabilitation des logements privés anciens, appelé Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) en partenariat avec l'État, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH). Travaux de rénovation énergétique, travaux d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite, possibilité de subventions, tous les aspects de votre dossier peuvent être étudiés lors des permanences.

Émeline Pruvost en tant qu'opérateur pour notre OPAH tient des permanences sur rendez-vous au 06 98 32 62 08 :

- au Guichet Unique de l'Habitat à Écuire à Écuire (685 route de Paris) les premier et quatrième mercredis du mois (9h-11h) ;
- au PAD à Étaples (local Regain, rue Neuve) le deuxième mercredi du mois (14h30-16h30) ;
- au Service des eaux/ADS à Berck-sur-Mer (459 rue de l'Impératrice) le troisième mercredi du mois (9h-11h).



Le chiffre

440 le nombre de dossier de demande de permis de construire instruits par le service ADS.

UN SERVICE DÉDIÉ À L'INSTRUCTION DES DOSSIERS D'URBANISME ET DE PUBLICITÉ EXTÉRIEURE

8

Depuis sa création, la CA2BM propose à ses communes membres d'accéder à un service mutualisé d'instruction des dossiers d'urbanisme. Sur les 46 communes de la CA2BM, 39 d'entre elles ont conventionné avec le service commun à l'exception de Camiers, Étapes, Le Touquet, Verthon, Lépine, La Madelaine-sous-Montreuil et La Calotterie.

Qu'est-ce que ce service mutualisé d'instruction ?

Le service Autorisation Droit des Sols (ADS) est un service mutualisé qui propose d'accompagner les communes et leurs habitants pour leurs démarches en matière d'urbanisme. Pour ce faire, un service commun est mis en place entre la CA2BM et les communes adhérentes. Les instructeurs chargés de ce service sont répartis sur deux sites, à Berck-sur-Mer et à Écuire. Ainsi, la CA2BM est au plus proche des communes qu'elle accompagne et de leurs habitants.

Pourquoi évoquer ce service mutualisé d'instruction ?

Depuis janvier 2023, un règlement local de publicité intercommunal (RLPI) est exécutoire sur le territoire de la CA2BM. Ce faisant, elle est compétente en matière de police de publicité extérieure. Dans ce cadre, les élus ont décidé d'étendre ce service à l'instruction des demandes pour l'installation de publicités en extérieur et deux inspecteurs ont rejoint l'équipe ADS.

Dans quelles situations le service mutualisé d'instruction de la CA2BM est-il concerné ?

Les communes adhérentes au service commun transmettent les dossiers au service commun pour instruire les demandes d'urbanisme (construction, rénovation) déposées en mairie (consultations, vérification réglementaire, proposition d'arrêté). En raison de l'extension des missions de ce service, elles soumettent également les demandes relatives à l'installation de publicités, enseignes et préenseignes extérieures déposées en mairie. Le service commun à un rôle d'accompagnement des administrés et des élus dans le choix du parti architectural ou réglementaire. C'est en ce sens que les deux sites ADS de proximité ont été créés. N'hésitez pas à les solliciter.

Où trouver plus d'informations ?

Pour plus de précisions sur les communes adhérentes et le RLPI, se rendre sur le site internet de la CA2BM, dans l'onglet « urbanisme », rubrique *La publicité commerciale / RLPI*



◀ ca2bm.fr/urbanisme/la-publicite-commerciale-rlpi



Bien cultiver et bien manger, UN OBJECTIF !



Lors du dernier salon International de l'Agriculture à Paris, la CA2BM a été mise à l'honneur. En effet, le label « **Projet Alimentaire Territorial** » (PAT) lui a été remis par Marc Fesneau, Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire.

Si cette distinction vient avant tout récompenser le travail réalisé pendant plusieurs mois dans la mise en réseau des acteurs locaux de l'alimentation, elle engage en priorité l'agglomération dans la mise en place d'un plan d'actions ambitieux visant à promouvoir les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement ainsi qu'une alimentation durable et équilibrée.

C'EST QUOI UN PAT ?

Issue du Plan national pour l'Alimentation (PNA), cette démarche volontariste vise à fédérer les différents acteurs du territoire autour de la question de l'alimentation, avec pour objectif de jouer un rôle essentiel pour accélérer la transition agricole et alimentaire en rapprochant producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs.

Quelles actions concrètes ?

Cette stratégie alimentaire à l'échelle de la CA2BM se déclinera au cours de ces deux prochaines années sous la forme de projets très concrets visant à :

- renforcer l'approvisionnement des cuisines centrales (cantines, hôpitaux, etc.) en produits locaux ;
- rouvrir les exploitations agricoles aux consommateurs à travers la création d'événements du type Balad' en Ferme, RandoFerme, Festival des soupes, etc. ;
- réduire le gaspillage alimentaire et améliorer le tri des déchets en investissant dans des tables de tri dans les cantines scolaires et en créant un outil de réservation de repas à l'échelle du territoire ;
- lutter contre la précarité alimentaire en encourageant la création d'initiatives privées et les actions de médiation à l'éducation alimentaire.

Vous souhaitez contribuer ou vous informer sur cette démarche ?
Contactez Agathe Schall : a.schall@ca2bm.fr, chargée de mission agriculture & alimentation.

Le chiffre

2023-2026 soit les trois années sur lesquelles les PAT seront mis en place sur le territoire de la CA2BM avec les différents acteurs impliqués.



Intech a choisi le Champ Gretz !

Le chiffre

10

265 le nombre actuel de collaborateurs de l'entreprise Intech sur le site rangeois.

Le 17 mars 2023 a eu lieu le lancement officiel des travaux de l'usine Intech, l'un des fleurons de l'économie de notre territoire. dont l'aventure a démarré il y a un peu plus de vingt ans à Rang-du-Fliers. L'entreprise, dirigée par Laurent Pruvost, l'un de ses créateurs, compte aujourd'hui 1 050 salariés répartis sur trois continents (Europe, Amérique et Asie) avec un chiffre d'affaires annuel d'environ 150 millions d'euros. D'une superficie de 11 000 m² et écologique, le bâtiment sera livré au printemps 2024 et accueillera près de 300 personnes (265 actuellement). Le coût des travaux est estimé à plus de 17 millions d'euros.

À noter que la CA2BM, aux côtés de l'État et de la région Hauts-de-France, a apporté son soutien dans le financement du projet (200 000€), la recherche du terrain et l'octroi des autorisations diverses (urbanisme, accès à la fibre...)

Prolongation du dispositif d'aides aux entreprises

Depuis juin 2019, 43 entreprises du territoire ont bénéficié de l'aide proposée par la CA2BM pour accompagner les projets de création/reprise, soit un montant total de 144 269 €. Face à l'intérêt de ce dispositif pour nos entreprises et notre économie, les élus ont décidé de le prolonger jusqu'au 31 décembre 2023.

Les critères et les modalités d'attribution restent inchangés et sont consultables à partir du QR code suivant ▼



Afterwork des entreprises pour développer son réseau de relations professionnelles



À l'occasion de la deuxième édition de la Semaine du Numérique en Hauts-de-France, vingt chefs d'entreprise et partenaires économiques ont partagé un moment de convivialité en mars dernier lors du premier « Afterwork des entreprises », organisé par la CA2BM au sein de son tiers-lieu numérique la Maison des entreprises à Étaples-sur-Mer.

Un nouveau format

L'Afterwork des entreprises, un nouveau format d'animation au sein du tiers-lieu numérique Maison des entreprises ! Depuis fin 2021, la CA2BM s'engage auprès des entreprises du territoire en les accompagnant dans leur transformation numérique et digitale. Divers services sont proposés aux porteurs de projet et chefs d'entreprise toute l'année : ateliers d'initiation aux outils numériques, coaching personnalisé, diagnostic flash. Parce qu'il est important de nouer de solides relations professionnelles pour développer son activité, un nouveau format d'animation a vu le jour pour permettre aux chefs d'entreprise de créer des liens avec d'autres dirigeants de TPE/PME et ainsi s'offrir de nouvelles opportunités d'affaire. Plusieurs partenaires économiques (Chambre de Commerce et d'Industrie du Littoral Hauts-de-France, Crédit Agricole Nord de France...) ont également pu participer

à ce premier Afterwork, et échanger sur les accompagnements possibles. « Comment mettre en place des outils innovants pour être plus performant ? », tel était le thème de ce premier Afterwork, brillamment animé par Gaël Debaene, dirigeant de GDE Consulting, expert dans le domaine de la transformation numérique des PME. Durant une heure, il a pu présenter les leviers à prioriser permettant de développer l'expérience client, les outils à investir pour réussir sa transformation numérique tout en mettant l'accent sur les métiers en transition.

Vous souhaitez être accompagné dans votre transformation digitale (créer son site internet, se lancer ou optimiser ses réseaux sociaux, améliorer son référencement, etc.) ? Contactez la Maison des entreprises de la CA2BM pour en savoir plus sur nos services numériques ! Tél. 03 21 89 98 40 Mail : c.dufosse@ca2bm.fr

Le chiffre

20 le nombre d'entreprises et partenaires économiques présents lors ce premier « Afterwork des entreprises ».

11

À VOS AGENDAS

- **22 juin à 18 heures** : deuxième édition de l'Afterwork des entreprises à la Maison des entreprises de la CA2BM à Étaples sur le thème « les dispositifs RH pour favoriser votre développement »
- **7 et 8 décembre** : deuxième édition du WeTech Côte d'Opale au palais des congrès du Touquet-Paris-Plage



Et pourquoi pas le bus ?

12

En cet été 2023, la CA2BM a décidé d'apporter des modifications sur son offre de transports au niveau des lignes interurbaines. La prise en compte des remarques et autres observations des usagers depuis la prise de compétence « Transports » par la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois en septembre 2021 a été primordiale pour les élus au moment d'élaborer une nouvelle version d'offre. Une amélioration sensible sur les deux lignes régulières (Étapes/Berck) et (Berck/Montreuil) avec des nouveaux arrêts, des dessertes supplémentaires avec notamment une meilleure adaptation aux horaires SNCF sur les pôles gare d'Étapes-sur-Mer et de Rang-du-Fliers.

Les changements en chiffres

- **3** le nombre de nouveaux arrêts à Berck-sur-Mer (Centre de formation, La Manche et Mireille).
- **194** correspondances SNCF aux pôles gares d'Étapes-sur-Mer et de Rang-du-Fliers au lieu de 129 précédemment.
- **1746** arrêts desservis sur la Ligne Régulière 1 (Étapes/Berck) au lieu de 1572 avant.
- **1130** arrêts desservis sur la Ligne Régulière 2 (Berck/ Montreuil) au lieu de 1090 avant.

La grande nouveauté sera également la création de trois navettes « estivales » du 8 juillet au 3 septembre 2023. Navettes qui permettront de rejoindre Camiers à Étapes-sur-Mer, Conchil-le-Temple à Berck-sur-Mer, et Rang-du-Fliers à Berck-sur-Mer.

À noter que cette évolution du réseau de la CA2BM a permis également une amélioration de la desserte de Merlimont-Plage, Le Touquet-Paris-Plage et de Stella-Plage.

Des suppressions

Cette nouvelle offre de transports en CA2BM a été pensée en prenant en compte la fréquentation de certaines lignes ou arrêts. Ainsi au regard de la très faible fréquentation, la ligne Étapes/Montreuil (LR3) a été supprimée. Tout comme les Lignes Sur Rendez-vous (LSR). **Retrouvez tous les circuits et les horaires en flashant ce QR Code. ►**



Les PLUS par ligne



Satisfaire au mieux les attentes des usagers mais aussi d'inciter les habitants à « essayer le bus », tel est le raisonnement qui a conduit la réflexion des élus tout en tenant compte des contraintes budgétaires. Certes, il y aura toujours des « manques » mais le but est de satisfaire un maximum d'usagers.

Les principales nouveautés suivant les lignes sont :

Ligne Étapes/ Berck (LR1)

- Ajout de trois allers et trois retours de lundi à vendredi entre 9h et 16h.
- Six dessertes supplémentaires du Touquet entre 9h et 16h.
- 2 fois plus de dessertes de Cucq-Stella et Merlimont-Plage.

Ligne Berck/Montreuil (LR2)

- Prolongement de deux courses vers Berck et deux courses vers Montreuil avec terminus actuel à Rang-du-Fliers.

- Organisation de temps d'attente en gare de Rang-du-Fliers visant à « capter » des trains stratégiques (de ou vers Paris).

Navette Étapes/Le Touquet

- Création de deux périodes de fonctionnement (d'avril à octobre et de novembre à mars) pour être plus adéquat avec la saisonnalité du service.

Nouveautés communes aux deux lignes régulières

- Un sens de circulation des cars dans Berck corrigé pour permettre des allers-retours aux voyageurs.
- Une modification des horaires pour permettre une plus grande intermodalité avec les trains et les lignes régionales.
- Des horaires du week-end plus adaptés aux rythmes de vie des habitants du territoire et plus accueillants pour les extérieurs.
- Création d'un seul livret/guide regroupant tous les horaires et toutes les lignes.

Et pourquoi pas le bus ?

Le réseau de la CA2BM évolue !

- + DE DESSERTES
- + DE FRÉQUENCES
- + DE CORRESPONDANCES
- + PROCHE DE VOS BESOINS

À partir du
1^{er} juin 2023
Trajet toujours
à 1 euro !*



*Tarif unique à 1€ par trajet.



Ensemble,
on avance
dans le bon sens !

Retrouvez l'ensemble de la tarification et achetez vos titres de transport sur CA2BM.MONBUS.MOBI

POUR UNE EAU DE MEILLEURE QUALITÉ

L'eau est un enjeu majeur des années futures. De par sa quantité et sa qualité. L'eau potable est l'une des nombreuses compétences de la

Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois. Après avoir procédé à de nombreux travaux dont des interconnexions entre les réseaux, la CA2BM a débuté la construction d'un équipement visant à améliorer la qualité de l'eau potable. Située à côté de la station de pompage d'Airon-Saint-Vaast, cette usine,

implantée sur le territoire de la commune de Rang-du-Fliers, aura pour but le traitement des nitrates et des pesticides, les premiers par réaction chimique, les seconds par filtration charbon. Débuté mi-avril, ce chantier aura une durée estimée à treize mois.



Le chiffre

4 821 800

en euros le montant de la construction de cette usine de traitement. L'agence de l'eau intervient à hauteur de 15 %

Chaque geste compte

particuliers



A la maison

- ✓ Vérifiez régulièrement votre compteur d'eau et réparez les fuites
- ✓ Ne laissez pas couler l'eau inutilement
- ✓ Évitez de nettoyer façades, toitures et terrasses

Lavez votre véhicule dans une station de lavage

- ✓ Faites tourner lave-linge et lave-vaisselle lorsqu'ils sont pleins, choisissez le mode « éco »
- ✓ Installez des équipements sanitaires économes en eau (chasse d'eau, mousseur, pomme de douche)

Au jardin



- ✓ Paillez le sol pour conserver l'humidité
- ✓ Récupérez l'eau de pluie ou de rinçage
- ✓ Évitez d'arroser les pelouses
- ✓ Arrosez tard le soir pour réduire l'évaporation
- ✓ Réduire le nombre d'arrosages

Tenez compte de la pluie prévue ou déjà tombée



entreprises, collectivités

- ✓ Lutte contre les fuites de réseaux
- ✓ Limitez l'arrosage des terrains de sports, massifs et espaces verts
- ✓ Optimisez le processus de production
- ✓ Mettez en place des procédés économes en eau



agriculteurs



- ✓ Lorsque c'est possible, adaptez vos assolements
- ✓ Évitez d'arroser en dehors des cultures et en cas de vent fort
- ✓ Optimisez les apports d'eau (outils d'aide à la décision)
- ✓ Lutte contre les fuites sur le matériel et sur les réseaux



Un château entièrement rénové

15

La réhabilitation du château d'eau d'Écuire de l'unité de distribution de Montreuil-sur-Mer a permis la réfection des cuves de 800 m³., le remplacement des canalisations intérieures ainsi que le ravalement intérieur et extérieur du bâtiment. Le coût pour la CA2BM s'est élevé à 458 000 € HT dont une subvention de l'Agence de l'Eau de 227 310 € HT. Ce chantier, d'une durée de cinq mois a également été accompagné par France Relance et de Nest génération EU pour les financements européens.





OPÉRATION « PIEDS AU SEC » C'EST QUOI ?

Le dispositif *Pieds au Sec* est lancé. Ce programme de grande ampleur de lutte contre le risque de submersion marine, porté par la CA2BM, prévoit un accompagnement gratuit des propriétaires dans la protection de leur foyer et de leur bien situé en zone inondable. Malgré les nombreux aménagements de prévention mis en œuvre et à venir, le risque inondation ne peut pas être exclu. En complément des mesures prises par la collectivité, les propriétaires de biens en zone inondable peuvent, eux aussi, anticiper le risque et adapter leurs biens pour faire face au mieux à cet aléa en agissant à leur échelle. Cette action s'inscrit dans le cadre du PAPI (Programme d'Actions de Prévention des Inondations) Bresle Somme Authie. De là est né le dispositif *Pieds au Sec*, financé par l'État et la CA2BM.

Un accompagnement gratuit

Un accompagnement gratuit des propriétaires volontaires : Ce dispositif consiste à sensibiliser les particuliers et les petites entreprises au risque qu'ils encourent, à les conseiller et à les accompagner gratuitement

dans la protection de leur bien. La démarche prévoit dans un premier temps la réalisation d'un diagnostic gratuit sur site, afin d'évaluer le risque qui lui est propre, puis d'apporter des solutions concrètes et personnalisées. Le diagnostiqueur va alors aiguiller le particulier dans la mise en œuvre de mesures pour réduire les impacts de l'inondation, qu'elles soient organisationnelles (comment se préparer à une crue, où trouver les informations, comment constituer son kit d'urgence, etc.) ou structurelles (mise en place de batardeaux, création d'une zone refuge à l'étage, rehaussement des installations électriques, etc.) Certaines mesures sont par ailleurs rendues obligatoires par le PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux), et peuvent à ce titre faire l'objet de financements publics. Le programme *Pieds au Sec* a déjà débuté et 58 foyers se sont déjà portés volontaires. Le dispositif s'étend aux communes de Groffliers, Waben, Verton, Berck, Rang-du-Fliers et Conchil-le-Temple. Pour mener à bien cette mission, la CA2BM a missionné le bureau d'études Mayane, spécialiste du risque inondation, pour la réalisation des diagnostics.

Infos pratiques Où se renseigner ?

- Sur le site de la CA2BM : [www.ca2bm.fr/rubrique Environnement /L'opération Pieds au Sec](http://www.ca2bm.fr/rubrique%20Environnement%20/L'operation%20Pieds%20au%20Sec)
- Sur la ligne dédiée au dispositif : 07 82 61 82 71
- Par mail : piedsausec@ca2bm.fr

Les Plans de Prévention du Risque Littoraux (PPRL)

Le PPRL, document règlementaire élaboré par l'État, évalue et délimite les zones pouvant subir des inondations. Il rend obligatoire la réalisation d'un diagnostic pour les entreprises de moins de vingt salariés, et dans certaines zones, la mise en œuvre de solutions permettant de réduire la vulnérabilité des biens situées en zone inondable. Dans la majorité des cas, les propriétaires ont un délai de cinq ans pour se mettre en conformité à compter de la date d'approbation du PPRL.



CONTRE L'ÉROSION DES SOLS ET LES RUISSELLEMENTS

Dans le cadre de sa compétence de Gestion des Milieux Aquatiques, de Prévention des Inondations et de l'Erosion (GEMAPIE), la CA2BM met en œuvre un programme pluriannuel de restauration de fascines et de haies sur l'ensemble de son territoire avec l'appui de la Chambre d'agriculture.

L'objectif est de remettre en état les haies et fascines situés sur des axes d'écoulements majeurs identifiés en amont de zones habitées. En 2023, les communes d'Estrées,

Neuville-sous-Montreuil, Recques-sur-Course, Brexent-Énocq, Maresville et Inxent auront vu une partie de leurs aménagements restaurés.

En mars dernier, les élèves de seconde « Gibier » et « agricole » de la Maison Familiale et Rurale de Samer ont participé à la mise en place de haies et de fascines sur la commune de Beutin. Lors de cette matinée, les services de la CA2BM et de la Chambre d'agriculture ont pu transmettre leurs savoir-faire aux élèves en matière de plantation de haies et de fascines afin de prévenir les ruissellements et l'érosion des sols en milieux agricole.

18



Histoires de sable...

Nos plages sont loin d'être des longs fleuves tranquilles et régulièrement il faut lutter contre le sable ou palier à son absence...

Opération de rechargement de plage de Merlimont

Une nouvelle opération de rechargement sédimentaire de 15 000 m³ sur le haut de plage de Merlimont a été réalisée début mars, pour un montant de 93 540 € TTC. Comme pour les années précédentes, le projet a consisté à prélever du sable au nord du front de mer de Merlimont. Le sable a été prélevé sur une barre sableuse en milieu de plage, à environ 200m du trait de côte. En parallèle à cette opération de rechargement, la pose de nouvelles ganivelles, par les deux agents littoraux du service Gemapie ; en haut de plage et sur les massifs dunaires au nord et au sud du perré se poursuit afin de créer des pièges à sable et favoriser ainsi la résilience naturelle des dunes. Des oyats ont également été plantés pour recréer une dune bordière.

Rechargement sédimentaire d'entretien du cordon dunaire du bois des sapins.

Comme évoqué dans le précédent numéro d'Agglo Infos le rechargement sédimentaire d'entretien du cordon dunaire du bois des sapins s'est terminé en janvier dernier, avec l'apport de 34 506 m³ de sable en provenance de la plage de Berck. Ces travaux ont été réalisés par les entreprises Guintoli et Lefrançois pour un montant de 432 721,2 € TTC.

Le chiffre

49 500 mètres cube de sable ont été déplacés en ce début d'année sur les plages de Berck-sur-Mer et Merlimont lors des opérations de rechargement.

LA PISCINE D'ÉCUIRES A RETROUVÉ SES ADEPTES



Fermée de long mois, le temps de se refaire une beauté, la piscine intercommunale d'Écuire a fait le bonheur de ses habitués dès le lundi 6 février 2023. Des plages et des bassins complètement refaits, des vestiaires agrandis et relookés, un espace bien-être et fitness agrandis, les fidèles en ont eu plein les yeux. Il a fallu un peu (beaucoup) de patience à tous avant de pou-

voir de nouveau piquer une tête, faire des longueurs ou profiter du hammam et du sauna sans oublier d'entretenir sa condition physique. Un beau et long chantier qui a un coût. Il a fallu, en effet, à la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois investir 1 695 892 euros (TTC) pour mener à bien ce chantier.

◀ **Retrouvez tous les horaires et les tarifs en flashant ce QR Code.**



Le chiffre 23 665

le nombre d'entrées enregistrées en date du 17 mai 2023. à la piscine intercommunale d'Écuire depuis sa réouverture le 6 février.

19

DES TRAVAUX EN COURS À LA PISCINE D'ÉTAPLES-SUR-MER



Depuis la fin du mois d'avril, un chantier est en cours sur le site de la piscine intercommunale d'Étapes-sur-Mer. Ces travaux ont pour principale conséquence la fermeture de la piscine au public. Ce chantier a pour but d'améliorer l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite et de sécuriser l'enceinte. L'enveloppe budgétaire consacrée à ce chantier étaplois est de 266 366 euros HT. Nous communiquerons la date de réouverture (prévue vers la mi-juillet) sur notre site internet www.ca2bm.fr et nos réseaux sociaux.

AU TOUR DE LA PISCINE DE BERCK-SUR-MER

À l'automne ce sera au tour de la piscine intercommunale de Berck-sur-Mer de subir un grand lifting. La durée de ce chantier est estimée à au moins une année. Nous reviendrons sur ce chantier dans un prochain numéro.



LE TOP 5 DE L'OFFICE DE TOURISME !

À l'heure où la saison touristique bat son plein, l'Office de Tourisme du Montreuillois en Côte d'Opale (OTMCO) présente cinq actus qui font rayonner le Montreuillois ! L'OTMCO regroupe l'ensemble des communes de la CA2BM qui ne disposent pas de leur propre office de tourisme.

1. De nouvelles éditions !

Un nouveau magazine de destination pour révéler les pépites du territoire, de nouveaux guides pratiques pour dénicher tous les bons plans et profiter d'un séjour au top : l'Office de Tourisme est fier de vous révéler ses toutes nouvelles éditions pour la saison 2023... **Scannez les QR codes pour les découvrir ! ►**



2. Gourmands & engagés !

En 2023, les Hauts-de-France sont la première région française labellisée Région Européenne de la Gastronomie. Puisque promouvoir la générosité et l'excellence de la gastronomie du Montreuillois tient à cœur à tous les gourmands du coin, l'OTMCO est devenu ambassadeur officiel de la démarche !

3. Le Montreuillois en Côte d'Opale s'exporte...

L'équipe de l'Office de Tourisme ne manque jamais une occasion de faire rayonner la destination... Pour ce faire, Marius et Axel se sont rendus sur les salons touristiques de Bruxelles et Reims pour représenter fièrement le Montreuillois en Côte d'Opale et en vanter ses richesses !

4. Accueil iodé a Stella-Plage

Afin d'accueillir comme il se doit les nombreux touristes désirant profiter de l'air marin stellien, l'OTMCO (en collaboration avec la municipalité) renouvelle la mise en place d'un second point d'informations touristiques directement sur le front de mer. Retrouvez donc Marius et Joris, cheveux au vent, pour tous les bons plans de l'été !

5. Une exposition-parcours

Le service d'Animation et de Valorisation du Patrimoine de l'OTMCO vous concocte une exposition-parcours qui sera visible dès le mois de juillet ! Cette dernière raconte de quelle manière, en l'espace d'un siècle, le tourisme a contribué au développement du territoire. Rendez-vous à Merlimont, Montreuil-sur-Mer, Rang-du-Fliers et Stella-Plage pour en savoir plus.

20



BALAD'EN FERME !

DU 18 MAI AU
17 SEPTEMBRE

Dans le Montreuillois

accueil@destinationmontreuil-surmer.com

ou 03 21 06 04 27



ROCK EN STOCK

5 ET 6 AOÛT

Étaples-sur-Mer

rockenstock.fr



**JULIETTE
& LES MISÉRABLES**

28, 29, 30, 31 JUILLET

4, 5, 6, 7 AOÛT

Montreuil-sur-Mer

lesmiserables-montreuil.com



**DES ÉVÈNEMENTS
À NE PAS LOUPER CET ÉTÉ**

21

**FESTIVAL DES
MALINS PLAISIRS**

DU 8 AU 19 AOÛT

Dans le Montreuillois

lesmalinsplaisirs.com



**LES ILLUMINATIONS DE
LA VALLÉE DE LA COURSE
ET SES AFFLUENTS**

13 ET 14 AOÛT

Dans la Vallée de la Course

accueil@destinationmontreuil-surmer.com

ou 03 21 06 04 27



**FESTIVAL
BLUESIN'(A)OÛT**

18 ET 19 AOÛT

Dans le Montreuillois

bluesinspirit.fr





VOS MÉDIATHÈQUES À L'HEURE D'ÉTÉ

L'été fleure bon les vacances, la farniente. Le moment est idéal aussi pour se plonger dans un bon bouquin. Bonne nouvelle pour vos lectures estivales, le réseau des quatre médiathèques de la CA2BM à Berck, Attin, Conchil-le-Temple et Rang-du-Fliers, reste ouvert tout l'été. En juillet et en août, la plage de Berck-sur-Mer se met à la page avec l'installation de la médiathèque de plage. Un lieu dédié qui proposera des jeux et des livres pour toute la famille, à savourer les pieds dans le sable, à deux pas de la mer et bon air. La médiathèque de plage sera ouverte les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 14 h à 18 h et le samedi de 14 h à 17 h.

22



◀ Retrouvez tous les horaires en flashant ce QR Code.

Les horaires d'ouverture de vos médiathèques en vacances d'été

| | BERCK-SUR-MER | | ATTIN | | CONCHIL-LE-TEMPLE | | RANG DU FLIERS | |
|-----------------|---------------|------------|---------|------------|-------------------|------------|----------------|------------|
| | MATIN | APRÈS MIDI | MATIN | APRÈS MIDI | MATIN | APRÈS MIDI | MATIN | APRÈS MIDI |
| MARDI | | 14H-19H | | 14H-19H | | 14H-18H | | 14H-18H |
| MERCREDI | 9H-18H | | 10H-12H | 14H-18h | | 14H-18H | | 14H-18H |
| JEUDI | | 14H-18H | | 14H-18H | | 14H-18H | | 14H-18H |
| VENDREDI | 10H-12H | 14H-18H | 10H-12H | 14H-18H | | 14H-18H | | 14H-18H |
| SAMEDI | 10H-12H | 14H-17H | 10H-12H | 14H-17H | 10H-12H | 14H-17H | 10H-12H | 14H-17H |



Un été en mode culture



Au fil de l'été, les médiathèques vous offriront une programmation culturelle axée sur le bien-être, la nature et le voyage sous toutes ses formes.

Bien-être, nature et voyage

■ Afin d'entamer l'été en beauté, rendez-vous **le samedi 23 juin** à 18h30 à la médiathèque de Berck pour un concert interactif de musique du monde avec le duo Parisse Métisse.

■ **Du 1^{er} juillet au 31 août**, une exposition du travail photographique d'Adrien Lhommedieu sera présentée dans les quatre médiathèques du réseau, mêlant portraits et paysages. Ces séries de photos ont presque toutes été réalisées à Berck et sont un hommage à ce paysage marin qui a vu grandir l'artiste.

■ **Le mercredi 5 juillet**, nous commencerons à semer de belles choses pour l'été avec la Graineterie des mots et son spectacle « Prends en d'la graine » à la médiathèque d'Attin. La graineterie de mots, c'est une charrette et un colporteur, en entremetteur qui invite à semer et à déguster des mots : des rares, des aromatiques, des sauvages, des beaux ou des étranges, une façon interactive de découvrir ou redécouvrir des mots de notre chère langue française qui peut être parfois étonnante !

■ **Le mercredi 12 juillet**, dans le jardin de la médiathèque de Rang-du-Fliers,

vous pourrez profiter d'une lecture musicale sur transats offerte par la Compagnie de l'Interlock.

■ **Les mardis 11 juillet et 22 août**, Héléne Mursic vous emmènera dans un voyage sonore à la médiathèque de Berck. Les plus petits ne seront pas en reste car elle proposera des contes musicaux le **22 juillet** à Conchil-le-Temple et le **26 août** à Attin...

■ Place au bien-être le **vendredi 28 juillet** à la médiathèque d'Attin ; les adultes pourront découvrir la sophro-

logie en musique grâce à Florence Péciaux et Juliette Leroy de la Compagnie du Tambour sorcier.

■ **Les samedis 29 juillet et 5 août**, les petits et les grands exploreront leurs talents créatifs grâce à Rosa Corazon et ses ateliers de fabrication de papier végétal et de production d'un livre d'artiste géant...



Plein d'autres surprises vous attendent au cours de l'été, pour toute la famille !

◀ **Vous pouvez retrouver toutes les infos et modalités de réservation sur notre site www.mediatheques.ca2bm.fr.**



L'Agglo pratique



Vous souhaitez nous contacter ?

- Par mail contact@ca2bm.fr
- Par téléphone **03 21 06 66 66**
- Par courrier : Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois
11-13, place Gambetta
62170 Montreuil-sur-Mer

NUMÉROS UTILES



Service Eau Potable

■ Pour les communes de Camiers, Cucq, Étaples-sur-Mer, Merlimont, du Touquet-Paris-Plage et de Ver-ton ont délégué l'exécution de leur service à Véolia Eau. Les abonnés de ces communes continuent à s'adresser à cette entreprise pour tous les problèmes concernant l'eau potable: administratif, facturation ou technique. **09 69 36 72 61**

■ Zone Nord **03 91 17 00 07**
URGENCE **06 08 70 02 46**

■ Zone Sud **03 21 89 90 20**
URGENCE **06 08 70 02 46**



Service Assainissement

■ Site de CA2BM **03 21 84 64 71**
03 21 09 39 61

■ Numéro vidange fosse

0 805 297 930 Service & appel gratuits

■ URGENCE ASSAINISSEMENT
Vous pouvez contacter le délé-gataire de la gestion de l'assai-nissement **09 69 36 72 61**
24/24H - 7/7J (appel non surtaxé)



Services ADS Application du Droit des Sols

■ Berck-sur-Mer
459, rue de l'Impératrice
03 21 89 90 13
adsberck@ca2bm.fr

■ Montreuil-sur-Mer
(Écuire)
rue de Paris
03 2190 94 66
adsmontreuil@ca2bm.fr

Point Justice

■ Berck-sur-Mer
Cottage des Dunes
Rond-Point du Cottage
03 21 89 90 41

■ Étaples-sur-Mer
Local Regain - Résidence
Bretagne - Rue Neuve
03 21 89 67 30



Relais Petite Enfance

■ Écuire
319, Rue de la Mairie
rpe@ca2bm.fr
03 21 90 94 44



Déchets

■ Déchets
0 800 880 695 Service & appel gratuits

■ Encombrants
0 800 009 935 Service & appel gratuits



Suivez notre actu

www.ca2bm.fr

@CA2BM

@CA_2BM